

Ministère de la culture et de la communication

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

6, rue des Pyramides
75001 Paris

Téléphone : 01 40 15 36 95 (Mission du développement de la langue)
Télécopie : 01 40 15 36 37

Courriel : terminologie.dgflf@culture.gouv.fr
Internet : www.dgflf.culture.gouv.fr

Cent termes français • 2004

Enrichissement

de

La

Langue
française

Cent termes français du vocabulaire technique

recommandés par la Commission générale
de terminologie et de néologie

Ministère
de la culture et de la communication

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France



Les 100 termes réunis dans ce recueil ont été choisis dans un ensemble de près de 4000 termes publiés au *Journal officiel* de la République française par la commission générale de terminologie et de néologie.

Cette commission est chargée de contribuer à l'enrichissement de la langue française. Elle propose des termes français pour désigner les réalités nouvelles que la science et la technique d'aujourd'hui produisent dans tous les domaines, de l'informatique à l'économie, en passant par l'automobile ou l'énergie nucléaire.

Les termes appartiennent à des secteurs d'activité spécifiques ; ils ont un sens précis dans le domaine où ils sont employés. Pour la plupart, une définition les accompagne, afin que la notion qu'ils recouvrent soit clairement précisée et accessible à tous.

Les termes ont reçu l'approbation préalable de l'Académie française. Leur emploi s'impose à l'administration.

Certains d'entre eux sont déjà entrés dans l'usage courant, d'autres ne sont pas encore très familiers alors qu'on rencontre souvent leur équivalent anglais, sans en connaître toujours le sens. Si chacun est attentif à les utiliser et à les faire connaître, leur emploi ne tardera pas à se généraliser.

C'est ainsi que notre langue prouve sa modernité et sa vitalité.

Bernard CERQUIGLINI
Délégué général
à la langue française
et aux langues de France

économie
sport
automobile
informatique
pêche
urbanisme
sciences et techniques spatiales
communication
transports
aéronautique
pétrole
internet
publicité
chimie
santé
finances
ingénierie nucléaire
télécommunications
audiovisuel

Cent termes français du vocabulaire technique

recommandés par la Commission générale
de terminologie et de néologie

**Ministère
de la culture et de la communication**

•
Délégation générale à la langue française
et aux langues de France

Les termes recommandés sont présentés en gras et en couleur ; ils font l'objet d'une fiche indiquant le domaine dans lequel ils sont utilisés.

Les termes en couleur dans le corps de texte sont des abréviations ou formes abrégées, des synonymes ou termes voisins d'usage fréquent.

À la rubrique *Équivalent étranger*, le tiret indique qu'il n'existe en principe pas d'équivalent en usage.

Liste des abréviations

adj.	adjectif
All.	allemand
EU	anglais américain
GB	anglais
interj.	interjection
loc.f.	locution féminine
n.	nom
n.f.	nom féminin
n.m.	nom masculin

accès, n.m.

Domaine : Informatique-
Télécommunications/Internet.

Définition : Le fait d'engager la consultation d'un document sur un serveur.

Note : Le nombre d'accès est une mesure de l'audience d'un site ou de la fréquence de consultation d'un document.

Équivalent étranger : hit.

accroche, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Partie d'une annonce publicitaire, généralement le titre, attirant l'attention.

Équivalent étranger : catching, catchline.

administrateur de site, de serveur

Domaine : Informatique-
Télécommunications/Internet.

Définition : Personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile d'araignée mondiale.

Voir aussi : toile d'araignée mondiale.

Équivalent étranger : webmaster.

adresse universelle

Domaine : Informatique-
Télécommunications/Internet.

Synonyme : **adresse réticulaire**.

Définition : Dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'internet, et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur.

Note : Par exemple, l'adresse universelle de la page d'accueil de la délégation générale à la langue française et aux langues de France est

« <http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/accueil.htm> ».

Elle comprend trois parties : « http » indique la méthode d'accès ; « www.culture.gouv.fr » est le nom du serveur du ministère de la culture et de la communication en France sur la toile d'araignée mondiale ; « culture/dglf/accueil.htm » est le chemin d'accès au document.

Équivalent étranger : uniform resource locator (URL), universal resource locator (URL).

aguiche, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Phase initiale d'une campagne publicitaire se présentant sous forme d'énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public.

Équivalent étranger : teaser.

aimantin, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Objet décoratif aimanté.

Équivalent étranger : aimant.

antiblocage de sécurité

Abréviation : ABS.

Domaine : Automobile.

Définition : Dispositif de régulation du système de freinage qui limite le risque de blocage des roues au freinage.

Équivalent étranger : Anti-Blockier-System (ABS) (All.), anti-lock braking system (ABS).

aquaplanage, n.m.

Domaine : Transports/Transport terrestre.

Définition : Perte d'adhérence des roues d'un véhicule sur une surface mouillée due à la formation d'une pellicule d'eau entre les pneus et cette surface.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec « hydroplanage » ou « navigation sur le redan d'un hydravion ».

Équivalent étranger : aquaplaning, hydroplaning.

assistant électronique de poche

Abréviation : ADP.

Domaine : Informatique.

Définition : Ordinateur tenant dans la main, prévu pour la gestion de données personnelles et permettant le traitement de l'information en liaison avec un ordinateur principal, un téléphone mobile, etc.

Note : Certains assistants électroniques particulièrement compacts et munis d'un écran tactile sont spécialement destinés à la consultation de l'information.

Équivalent étranger : personal digital assistant (PDA).

attaquant, n.m.

Domaine : Finances.

Définition : Personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière.

Équivalent étranger : raider.

baladeur, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Définition : Appareil portatif de reproduction sonore et éventuellement d'enregistrement, muni d'un casque à écouteurs, que l'on peut utiliser en se déplaçant.

Note : Le terme « Walkman », qui est une marque déposée, ne doit pas être utilisé.

Équivalent étranger : —

barrière de sécurité

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Réseaux-Internet.

Définition : Dispositif informatique qui filtre les flux d'informations entre un réseau interne à un organisme et un réseau externe, en vue de neutraliser les tentatives de pénétration en provenance de l'extérieur et de maîtriser les accès vers l'extérieur.

Note : Dans cette acception, on dit aussi « pare-feu » (n.m.).

Équivalent étranger : firewall.

biocarburant, n.m.

Domaine : Pétrole-Transports.

Définition : Carburant constitué en tout ou partie de dérivés industriels obtenus après transformation de produits d'origine végétale ou animale (alcools, éthers, huiles et esters).

Équivalent étranger : biofuel.

bonne heure (la)

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Période creuse pendant laquelle un tarif réduit est consenti à la clientèle.

Équivalent étranger : happy hour.

cantonement, n.m.

Domaine : Pêches maritimes.

Définition : Zone délimitée dans laquelle la capture d'espèces marines est soit interdite, soit limitée dans le temps ou réservée à certains engins, en vue d'une meilleure gestion des ressources halieutiques.

Note : Ce terme ne doit pas être confondu avec « réserve », qui désigne une zone constamment interdite.

Équivalent étranger : box.

cédérom, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Disque optique numérique à usage principalement informatique.

Équivalent étranger : CD-ROM, compact disk read-only memory.

centre d'affaires

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Lieu spécifique regroupant des entreprises, des services divers.

Équivalent étranger : business center (EU), business centre (GB).

centre d'appels

Domaine : Télécommunications/Services.

Définition : Ensemble d'agents utilisant des moyens de télécommunication et d'informatique pour assurer les contacts d'une entreprise avec sa clientèle.

Équivalent étranger : call center (EU), call centre (GB).

chariot, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Équivalent étranger : caddie cart, shopping trolley.

chef de file

Domaine : Finances.

Définition : Établissement bancaire dirigeant une opération financière, assurant les relations entre une entreprise cliente et les autres banquiers de celle-ci, et agissant vis-à-vis des tiers.

Équivalent étranger : leader.

chiralité, n.f.

Domaine : Chimie/Stéréochimie.

Définition : Propriété géométrique d'un objet, en particulier d'une entité moléculaire, non superposable à son image dans un miroir.

Note : « Ch » se prononce [k].

Équivalent étranger : chirality, handedness.

clair de Terre

Domaine : Sciences et techniques spatiales-Géophysique.

Définition : Éclairement de la lune ou d'un objet dans l'espace par la lumière solaire renvoyée par la Terre.

Note : Par analogie avec « clair de lune », on écrit aussi « clair de terre ».

Équivalent étranger : earthlight, earthshine.

coentreprise, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Projet économique élaboré par une association d'entreprises.

Équivalent étranger : joint venture.

cogriffage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : **alliance de marques**.

Équivalent étranger : cobranding.

coiffage, n.m.

Domaine : Pétrole/Forage.

Définition : Ensemble des opérations permettant de reprendre le contrôle d'un puits en éruption.

Équivalent étranger : capping.

concentrateur, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Dispositif informatique placé au nœud d'un réseau en étoile, qui concentre et distribue les communications de données.

Note : Un concentrateur n'assure ni routage, ni commutation.

Équivalent étranger : hub.

conditionnement, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition :

1. Action de conditionner.
2. Emballage destiné à assurer la protection, la conservation et le transport d'un produit, ou encore servant à le mettre en valeur.

Équivalent étranger : 1. package. 2. package, packaging.

conservation du numéro

Domaine : Télécommunications/Services.

Définition : Possibilité offerte à un usager de conserver le même numéro d'appel en cas de déplacement géographique, de changement du service souscrit ou de changement d'opérateur.

Note : L'expression « portabilité du numéro » est déconseillée.

Équivalent étranger : number portability.

Courriel : les mots pour mieux communiquer

adresse de courrier électronique

Forme abrégée : adresse électronique.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Libellé permettant l'identification d'un utilisateur de messagerie électronique et l'acheminement des messages qui lui sont destinés.

Note : L'adresse électronique est, dans le cas de l'internet, constituée des identifiants de l'utilisateur et du gestionnaire de la messagerie, séparés par le caractère **arrobe** @. L'identifiant du gestionnaire de la messagerie comprend des désignations éventuelles de sous-domaines, celle d'un domaine, enfin un suffixe correspondant le plus souvent au pays ou au type d'organisme (exemples : .fr, .com).

Équivalent étranger : e-mail address.

arrobe, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Synonyme : **arobase**, n.f.

Définition : Caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie.

Note : Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit « arrobe » alors qu'il se dit *at* en anglais.

Équivalent étranger : at-sign.

messagerie électronique

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Service permettant aux utilisateurs habilités de saisir, envoyer ou consulter en différé des courriels.

Note : On trouve aussi dans ce sens les termes « courriel » et « courrier électronique ».

Équivalent étranger : electronic mail, electronic messaging, e-mail.

Mél.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Symbole de « messagerie électronique » qui peut figurer devant l'adresse électronique sur un document (papier à lettres ou carte de visite, par exemple), tout comme Tél. devant le numéro de téléphone.

Note : « Mél. » ne doit pas être employé comme substantif.

Équivalent étranger : —

courriel, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Synonyme : **courrier électronique**, **message électronique**.

Définition : Document informatisé qu'un utilisateur saisit, envoie ou consulte en différé par l'intermédiaire d'un réseau.

Note :

1. Un courriel contient le plus souvent un texte auquel peuvent être joints d'autres textes, des images ou des sons.
2. Par extension, le terme « courriel » et son synonyme « courrier électronique » sont employés au sens de « **messagerie électronique** ».

Équivalent étranger : electronic mail, e-mail.

Le terme « courriel » a été adopté et publié par la commission générale de terminologie et de néologie au *Journal officiel* du 20 juin 2003.

Utilisé depuis un certain temps, notamment au Québec, ce néologisme s'est progressivement répandu dans l'usage français pour désigner le courrier électronique, qu'il s'agisse, le plus souvent, du message lui-même, ou, par extension, de la messagerie utilisée.

Évocateur, avec une sonorité bien française, le mot « courriel » est largement utilisé dans la presse et concurrence avantageusement l'emprunt à l'anglais *mail*.

La commission générale se range donc à la proposition québécoise désormais consacrée par l'usage, tout en maintenant la forme « courrier électronique » comme synonyme. En effet, dès 1997, elle avait publié comme équivalent français de *e-mail*, le terme « courrier électronique », qui reste parfaitement adapté.

Enfin, *Mél.*, qui n'a jamais été proposé comme terme équivalent de *e-mail*, reste utilisable, comme symbole et jamais comme nom, devant une adresse électronique, comme *Tél.* s'emploie devant un numéro de téléphone.

On peut imaginer le petit dialogue suivant :

- A - *Je vous confirmerai notre rendez-vous par téléphone ou par courriel (= messagerie). Préférez-vous un appel téléphonique ou un courriel (= message) ?*
- B - *Peu importe. Je dispose d'un courriel (= messagerie). Voici ma carte avec mon numéro de téléphone et mon adresse électronique.*

Jean Durand

Tél. 01 75 43 18 10

Mél. j.durand@free.fr

couche monomoléculaire

Domaine : Chimie/Chimie physique.

Synonyme : **monocouche**, n.f.

Définition : Couche constituée d'une seule assise de molécules.

Note : L'expression « film monomoléculaire » est ambiguë pour désigner une couche monomoléculaire et ne doit pas être utilisée.

Équivalent étranger : monomolecular layer.

covoiturage, n.m.

Domaine : Transports/Transport routier.

Définition : Utilisation en commun d'une voiture particulière.

Équivalent étranger : car pool.

crayon, n.m.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Tube de faible diamètre, fermé à ses deux extrémités, constituant du cœur d'un réacteur nucléaire quand il contient une matière fissile, fertile ou absorbante.

Note : Lorsqu'il contient de la matière fissile, le crayon est un élément combustible.

Équivalent étranger : rod.

(arme de) défense à balles souples

Abréviation : DBS.

Domaine : Armement/Sécurité.

Définition : Arme de défense projetant des balles en caoutchouc non perforantes.

Note :

1. Le terme « arme » peut être remplacé par tout autre terme approprié, tel « pistolet » ou « fusil ».
2. « Flash-ball », marque déposée française, ou « flashball », ne doivent pas être employés.

Équivalent étranger : —

démarrreur, n.m.

Domaine : Transports.

Équivalent étranger : starter.

demi-vie, n.f.

Domaine : Chimie.

Définition : Dans la cinétique d'une réaction au cours de laquelle un réactif réagit complètement, temps nécessaire pour que la concentration de ce réactif soit réduite de moitié.

Note : Pour la désintégration d'un échantillon de nucléide radioactif, on parle de « **période d'un nucléide radioactif** ».

Équivalent étranger : half-life.

discompte, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Système de commercialisation permettant d'offrir au client des produits à prix réduit.

Note : « Discompte » est un synonyme ancien d'« escompte ».

Équivalent étranger : discount.

distribution sélective

Domaine : Informatique-
Télécommunications/Internet.

Synonyme : **diffusion sélective**, **distribution personnalisée**.

Définition : Technique utilisée pour faire bénéficier automatiquement un utilisateur de la toile mondiale, à sa demande, d'un envoi de données d'un type choisi.

Note : La distribution sélective se distingue de la recherche individuelle.

Voir aussi : toile d'araignée mondiale.

Équivalent étranger : push technology.

entraîneur, -euse, n.

Domaine : Sport.

Équivalent étranger : coach, trainer.

Un euro, des euros, des centimes

Les règles d'écriture et de prononciation concernant la monnaie unique européenne ont été publiées au *Journal officiel* du 2 décembre 1997. Elles ont été confirmées par l'article L. 111-1 du Code monétaire et financier (*Journal officiel* du 16 décembre 2000) aux termes duquel « La monnaie de la France est l'euro. Un euro est divisé en cent centimes. »

- Les termes « **euro** » et « **centime** » commencent par une minuscule et prennent la marque du pluriel. Il convient donc d'écrire : *des euros, des centimes*.
- Le terme « cent » employé dans les textes officiels de l'Union européenne doit se prononcer comme l'adjectif numéral « cent » [sã], commencer par une minuscule et prendre la marque du pluriel : *des cents*.

zone euro

Domaine : Finances.

Note : Un euro = 6,55957 F.

Équivalent étranger : euro area, euro zone, single currency area.

essai de choc

Domaine : Transports-Automobile.

Définition : Essai consistant à réaliser, dans une configuration donnée, un choc de véhicule(s) pour en apprécier le comportement global ou partiel, notamment du point de vue de la sécurité.

Équivalent étranger : crash test.

électro-stabilisateur programmé

Abréviation : ESP.

Domaine : Automobile.

Définition : Système de régulation électronique de l'ensemble du comportement dynamique d'un véhicule.

Équivalent étranger : elektronisches Stabilitätsprogramm (ESP) (All.).

exclusivité, n.f.

Domaine : Audiovisuel.

Équivalent étranger : scoop.

filet !, interj.

Domaine : Sport/Tennis.

Définition : Annonce qui indique qu'une balle d'engagement, tombée dans la surface règlementaire après avoir touché le filet, est à rejouer.

Note : On ne doit employer ni l'interjection *let !* ni, par confusion, « net ! ».

Équivalent étranger : let.

flux de travaux

Forme abrégée : flux, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition : Processus industriel ou administratif au cours duquel des tâches, des documents et des informations sont traités successivement, selon des règles prédéfinies, en vue de réaliser un produit ou de fournir un service.

Équivalent étranger : workflow.

foire aux questions

Abréviation : FAQ.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Synonyme : fichier des questions courantes, questions courantes.

Définition : Rubrique présentant par sujets les questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs, accompagnées des réponses correspondantes.

Équivalent étranger : FAQ file, frequently asked questions file.

fouineur, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Définition : Personne passionnée d'informatique qui, par jeu, curiosité, défi personnel ou par souci de notoriété, sonde, au hasard plutôt qu'à l'aide de manuels techniques, les possibilités matérielles et logicielles des systèmes informatiques afin de pouvoir éventuellement s'y immiscer.

Voir aussi : pirate.

Équivalent étranger : hacker.

gestion du savoir

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Gestion du capital intellectuel de l'entreprise, actif immatériel constitué par l'ensemble des connaissances et du savoir-faire des salariés.

Équivalent étranger : knowledge management.

gravispère, n.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Région de l'espace dans laquelle la force d'attraction d'un astre est prépondérante par rapport à la force d'attraction des autres astres.

Note : Les termes « sphère d'action » et « sphère d'influence » sont encore utilisés dans ce sens.

Équivalent étranger : gravisphere, gravitational sphere.

hémovigilance, n.f.

Domaine : Santé et médecine.

Définition :

1. Surveillance relative à l'utilisation thérapeutique des produits sanguins, exercée depuis la collecte du sang et de ses composants jusqu'au suivi des patients transfusés, afin de recueillir et d'évaluer des informations sur les effets inattendus ou indésirables de ces produits et d'en prévenir l'apparition.

2. Dispositif et ensemble des moyens permettant cette surveillance.

Équivalent étranger : haemovigilance, hemovigilance.

laboratoire d'idées

Domaine : Tous domaines.

Définition : Groupe plus ou moins formel dont les membres interviennent dans les débats publics sur les grands problèmes économiques et de société.

Équivalent étranger : think tank.

listage, n.m.

Domaine : Informatique.

Définition :

1. Action de lister.
2. Document produit en continu par une imprimante d'ordinateur (dans cette acception, on dira plus simplement « **liste** »).

Équivalent étranger : listing.

liste de vérification

Domaine : Tous domaines.

Équivalent étranger : check list.

logiciel de navigation

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Internet.

Synonyme : **navigateur**, n.m.

Définition : Dans un environnement de type internet, logiciel qui permet à l'utilisateur de rechercher et de consulter des documents, et d'exploiter les liens hypertextuels qu'ils comportent.

Équivalent étranger : browser.

marsouinage, n.m.

Domaine : Aéronautique.

Définition :

1. Oscillations longitudinales, régulières et de basse fréquence d'un aéronef en vol.
2. Dans le cas d'un hydravion, tangage spontané provoqué par son instabilité pendant l'hydroplanage.

Équivalent étranger : porpoising.

mât ombilical

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Mât érigé sur une aire de lancement, supportant des câbles et des canalisations nécessaires aux alimentations, aux systèmes de contrôle et aux commandes d'un véhicule aérospatial pendant la période qui précède le décollage.

Équivalent étranger : umbilical mast.

mécénat, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général.

Équivalent étranger : patronage, sponsoring, sponsorship.

médecine de la procréation

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Partie de la médecine traitant de la reproduction de l'espèce humaine.

Équivalent étranger : reproductive health.

mégapole, n.f.

Domaine : Urbanisme.

Définition : Très grande agglomération, comportant plusieurs millions d'habitants.

Note :

1. La réunion de plusieurs villes est généralement appelée « **conurbation** ».
2. On dit aussi « **mégalopole** ».

Équivalent étranger : megalopolis.

Les aléas de la messagerie électronique

arrosage, n.m.

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Internet.

Définition : Envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner.

Note : Un exemple est l'envoi de messages publicitaires.

Équivalent étranger : spamming.

bombardement, n.m.

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Internet.

Définition : Envoi d'une grande quantité de messages à un destinataire unique dans une intention malveillante.

Équivalent étranger : bombing.

message incendiaire

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Internet.

Définition : Message à caractère agressif ou malveillant adressé à un ou plusieurs internautes sur un réseau.

Équivalent étranger : flame.

message publicitaire

Forme abrégée : message, n.m.

Domaine : Communication/Publicité.

Définition : Annonce publicitaire ou promotionnelle de courte durée diffusée sur un support audiovisuel.

Équivalent étranger : spot.

module d'extension

Forme abrégée : extension, n.f.

Domaine : Informatique-Télécommunications.

Définition : Élément logiciel que l'on adjoint à une application pour en étendre les fonctions.

Équivalent étranger : plug-in.

morphose, n.f.

Domaine : Informatique-Audiovisuel.

Définition : Transformation progressive d'une image en une autre par traitement informatique.

Équivalent étranger : morphing.

option sur titres

Domaine : Finances.

Définition : Option d'acquisition ou de souscription d'actions ou de toute autre valeur mobilière.

Note : Dans une acception courante, l'expression « option sur titres » désigne une option d'acquisition ou de souscription d'actions lorsqu'elle est offerte par une entreprise à ses salariés ou ses dirigeants, à des conditions préférentielles et à des fins d'intéressement.

Équivalent étranger : stock option.

organisateur de voyages

Domaine : Tourisme.

Synonyme : voyageur, n.m.

Définition : Personne morale ou physique qui conçoit et met en œuvre des voyages.

Note : Le terme « tour-opérateur » ne doit pas être employé.

Équivalent étranger : tour operator.

pacage marin

Domaine : Pêches maritimes.

Définition : Méthode qui consiste à lâcher dans le milieu naturel, après élevage, des juvéniles d'espèces migratrices ou sédentaires afin de les capturer ultérieurement en des points de concentration naturels ou artificiels proches du lieu de lâcher.

Équivalent étranger : sea ranching.

palmarès, n.m.

Domaine : Audiovisuel.

Équivalent étranger : hit-parade.

parc relais

Abréviation : PR.

Domaine : Transports/Transport routier.

Définition : Lieu aménagé à proximité d'un arrêt de transport public, destiné à inciter un automobiliste à garer son véhicule pour emprunter ensuite un moyen de transport en commun.

Note : On trouve également, dans l'usage, le terme « parc de dissuasion ».

Équivalent étranger : park and ride (PR).

partenaire d'entraînement

Forme abrégée : partenaire, n.m.

Domaine : Sport.

Définition : Personne tenant le rôle d'un adversaire ou d'un opposant, et permettant à un sportif de s'entraîner dans des conditions voisines de celles de la compétition.

Équivalent admis : sparring partner.

pilote de périphérique

Domaine : Informatique.

Équivalent étranger : driver.

pirate, n.m.

Domaine : Informatique-Télécommunications/Internet.

Définition : Personne qui contourne ou détruit les protections d'un logiciel, d'un ordinateur ou d'un réseau informatique.

Voir aussi : fouineur.

Équivalent étranger : cracker.

piscine, n.f.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Bassin rempli d'eau destiné à l'entreposage, au transit, à la manipulation de matières et d'équipements radioactifs, et qui assure la protection des personnes et l'évacuation de la chaleur.

Note : Si la fonction principale est l'entreposage en attente d'une décroissance radioactive suffisante, on précise qu'il s'agit d'une « piscine de désactivation ».

Équivalent étranger : pool.

plan d'affaires

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : **plan de développement**.

Définition : Dossier présentant un projet chiffré de création ou de développement d'entreprise.

Équivalent étranger : business plan.

publipostage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Prospection, démarchage ou vente par voie postale.

Équivalent étranger : mailing.

raccordement numérique asymétrique

Abréviation : RNA.

Domaine : Informatique-
Télécommunications/Réseaux-Internet.

Synonyme : **liaison numérique à débit asymétrique**.

Définition : Technique de transmission numérique offrant deux canaux de données à haut débit sur une ligne téléphonique ordinaire en paire symétrique, le débit dans le sens du réseau vers l'utilisateur étant très supérieur au débit dans l'autre sens.

Note : L'expression « ligne numérique à paire asymétrique » ne doit pas être utilisée car il s'agit d'une transmission asymétrique sur paire symétrique.

Équivalent étranger : asymmetric digital subscriber line (ADSL).

radionavigation par satellite

Domaine : Sciences et techniques spatiales/Navigation.

Définition : Navigation utilisant certaines propriétés de propagation des ondes radioélectriques entre un mobile et un ou plusieurs satellites pour déterminer la position et la vitesse du mobile.

Note : Les constellations de satellites GPS-Navstar, Glonass et GNSS sont des systèmes de radionavigation par satellite à couverture mondiale.

Équivalent étranger : satellite radionavigation.

rampe commune à haute pression

Forme abrégée : **rampe commune**.

Domaine : Automobile.

Définition : Rampe d'alimentation commune, maintenue à très haute pression, qui permet une injection directe du carburant dans chaque cylindre d'un moteur.

Équivalent étranger : common rail.

Énergie nucléaire : d'un réacteur à l'autre

réacteur à eau sous pression

Abréviation : REP.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Réacteur nucléaire modéré et refroidi par de l'eau ordinaire, maintenue liquide dans le cœur grâce à une pression appropriée dans les conditions normales de fonctionnement.

Équivalent étranger : pressurized water reactor (PWR).

réacteur à neutrons rapides

Abréviation : RNR.

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Réacteur nucléaire dans lequel on limite la présence de matières pouvant ralentir les neutrons afin que les fissions soient produites principalement par des neutrons rapides.

Équivalent étranger : fast neutron reactor, fast reactor.

réacteur à neutrons thermiques

Domaine : Ingénierie nucléaire.

Définition : Réacteur nucléaire dont le cœur comprend un modérateur, de sorte que les fissions sont produites principalement par des neutrons thermiques.

Note : Le terme « réacteur thermique » est déconseillé.

Équivalent étranger : thermal neutron reactor, thermal reactor.

référenciation, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Synonyme : **étalonnage**, n.m., **parangonnage**, n.m.

Définition : Procédure d'évaluation par rapport à un modèle reconnu, inscrite dans une recherche d'excellence.

Équivalent étranger : benchmarking.

remnographie, n.f.

Domaine : Santé et médecine.

Définition : Image de la répartition dans l'organisme de certains atomes à partir de leur **résonance magnétique nucléaire (RMN)**.

Note : La technique d'imagerie par résonance magnétique nucléaire est appelée « **IRM** ».

Équivalent étranger : NMR imaging, nuclear magnetic resonance imaging.

remue-méninges, n.m.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Technique de groupe destinée à stimuler l'imagination des participants en vue de leur faire produire le maximum d'idées dans le minimum de temps.

Équivalent étranger : brainstorming.

répartition, n.f.

Domaine : Tous domaines.

Définition : Opération portant sur des marchandises ou sur du courrier et consistant à diriger chaque colis ou chaque pli vers son destinataire.

Équivalent étranger : dispatching.

rotation, n.f.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Rythme de renouvellement du personnel, du chiffre d'affaires, des stocks d'une entreprise.

Équivalent étranger : turnover.

sac gonflable

Domaine : Transports-Automobile.

Synonyme : coussin gonflable.

Définition : Dispositif de sécurité constitué par une enveloppe souple qui, en cas de choc, se gonfle instantanément en s'interposant entre l'occupant et les parties agressives de l'habitacle.

Note : On dit aussi « coussin de sécurité ».

Équivalent étranger : airbag.

service unifié

Domaine : Télécommunications/Services.

Définition : Service de télécommunication fourni par un opérateur de réseau ou un fournisseur de services, faisant appel aux moyens d'un ou plusieurs autres opérateurs ou fournisseurs, et donnant aux utilisateurs l'impression d'accéder à un seul réseau de même aspect et sans discontinuité où qu'ils se trouvent.

Note : On trouve aussi le terme « service sans couture ».

Équivalent étranger : seamless service.

signature, n.f.

Domaine : Communication/Publicité.

Équivalent étranger : base line, baseline.

sourçage, n.m.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Activité de mise en relation des centrales d'achat, des grossistes, des importateurs avec des fabricants étrangers afin de trouver dans tout pays du monde des produits au meilleur rapport qualité-prix.

Équivalent étranger : sourcing.

stadiaire, n.

Domaine : Sport.

Définition : Agent exerçant auprès du public d'un stade les fonctions d'accueil, d'assistance, de contrôle et de sécurité.

Note : Le terme « stadier, -ière », entré dans certains usages, est accepté.

Équivalent étranger : steward.

tensio-actif, adj.

Domaine : Chimie.

Synonyme : surfactif, adj.

Définition : Se dit d'un agent chimique dont la présence à une interface entre deux fluides entraîne l'abaissement de la tension interfaciale.

Note : Ce terme est également employé comme nom. Exemple : les savons sont des tensio-actifs.

Équivalent étranger : surface active agent (n.), surfactant (n. ou adj.).

toile d'araignée mondiale

Abréviation : TAM.

Forme abrégée : toile, n.f.sing., toile mondiale.

Domaine : Informatique-

Télécommunications/Internet.

Définition : Système, réparti géographiquement et structurellement, de publication et de consultation de documents faisant appel aux techniques de l'hypertexte.

Équivalent étranger : Web, World Wide Web (WWW).

veille économique

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Recherche, traitement et diffusion (en vue de leur exploitation) de renseignements utiles à l'entreprise.

Note : La veille économique comprend notamment la « veille à la concurrence » et la « veille au marché ».

Équivalent étranger : business intelligence.

En ligne ? Cyber- ? Télé- ?

Recommandation à propos de l'usage du préfixe « e- » et de ses équivalents possibles en français (extrait)

On constate actuellement un usage croissant du préfixe « e- » (pour « électronique »), calqué sur l'anglais (d'où une graphie fluctuante, de e- à i-, en passant par é-), pour désigner des activités fondées sur l'utilisation des réseaux informatiques et de télécommunication.

Au-delà d'un phénomène de mode, qui affecte plus particulièrement le monde médiatique et économique (« e-commerce », « e-business »), et jusqu'à l'administration (« e-administration », « e-ministère »), ce préfixe tend à se répandre dans l'usage français.

On peut supposer qu'avec la généralisation des techniques d'information et de communication, et donc du passage systématique des échanges de toute nature par la voie électronique, il deviendra, dans un avenir proche, inutile de préciser les voies empruntées, et que « e- » ou ses équivalents (« cyber- », « télé- »), n'auront plus de véritable raison d'être.

Cependant, étant donné la fréquence d'utilisation du préfixe « e- », la commission générale de terminologie et de néologie estime devoir porter à la connaissance du public les remarques et recommandations suivantes : il n'existe pas de solution uniforme pour donner un équivalent adéquat dans chacun des cas où l'on rencontre « e ». Il convient donc d'apporter une solution, sinon au cas par cas, du moins catégorie par catégorie.

- Certaines des solutions rencontrées sont à déconseiller :

« e- » est un néologisme hybride entre lettre, mot et concept, porteur de difficultés de tous ordres. S'il est aisément employé en anglais, notamment pour des raisons phonétiques (voyelle

longue et accentuée), il est difficilement identifiable en français. De plus la signification en est confuse et fluctuante, puisqu'il s'emploie pour désigner indifféremment tout ce qui est lié aux techniques de l'information et de la communication : technique, procédure, missions ou organismes.

Malgré leur facilité d'emploi, le préfixe « e- », et a fortiori le suffixe « -é », sont donc à écarter dans tous les cas pour les risques de confusion liés aux incertitudes de prononciation et surtout de sens qu'ils recèlent.

- Le préfixe « cyber- » entré dans l'usage dans quelques cas (ex : « cybercafé »), mais qui apparaît périodiquement (« cybercriminalité »), est peu satisfaisant sur le plan étymologique, ainsi que le précisait dès 1959 l'Académie des Sciences : « L'emploi du terme « cybernétique » doit être limité à la science des mécanismes, régulateurs et servomécanismes, tandis que « télétechnique » comprendrait tout ce qui relève de la « technique des télécommunications et de la théorie de l'information. » Il peut cependant se révéler utile dans certains cas.

Il semble opportun de recommander l'utilisation de certains préfixes déjà couramment utilisés.

- Le préfixe « télé- », d'usage très fréquent, s'emploie sans difficulté. Il convient donc de le privilégier à chaque fois que c'est possible sans créer d'ambiguïté, notamment avec des notions relevant strictement du domaine de la télévision.

- La formule « en ligne » peut s'avérer la meilleure solution dans un certain nombre de cas et permettre d'éviter toute ambiguïté (on peut ainsi distinguer « téléapprentissage » et « apprentissage en ligne » qui correspondent à deux notions différentes).

On peut donc admettre la coexistence de « télé- » et « en ligne » et opter entre ces deux possibilités en fonction des concepts à exprimer.

vente directe

Abréviation : VD.

Domaine : Économie et gestion d'entreprise.

Définition : Technique de vente fondée sur la mercatique directe et caractérisée par une relation personnalisée avec les clients.

Équivalent étranger : direct marketing.

voile solaire, loc.f.

Domaine : Sciences et techniques spatiales.

Définition : Surface matérielle de grande dimension déployée dans l'espace et qui fournit une force issue de la pression du rayonnement solaire, pour propulser un véhicule spatial.

Équivalent étranger : solar sail.

Pour connaître tous les termes publiés par la commission générale de terminologie et de néologie et découvrir le dispositif d'enrichissement de la langue française, on peut consulter le site de la délégation générale à la langue française et aux langues de France :

<http://www.dgflff.culture.gouv.fr>.

En cliquant sur vocabulaire et terminologie, puis sur le dispositif, on accède à la description de la procédure instituée par le décret du 3 juillet 1996.

À la rubrique « les termes publiés », on accède :

- aux listes de termes publiées au *Journal officiel* depuis 1996, par domaine et par ordre chronologique de publication ;
- à la base de données CRITER qui contient l'intégralité du vocabulaire publié ;
- au Répertoire terminologique qui comprend les termes arrêtés par les anciennes commissions ministérielles avant 1996, révisés par la commission générale et publiés le 22 septembre 2000 au *Journal officiel*.